

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIERS DU JEUDI 6 JUIN 2013



01/10/2013

Présents :

Collège des élus

Alain Girard
Josiane Dautry
Malika Vera
Imène Ben Cheikh

Collège des acteurs socio-économiques et associatifs

Annie Ménard
Eliane Souben
Isabelle Lancien
Yves Acalin
Noëlle Gamain
Taëb Bouriachi
Claude Beroldy
Joacquir Correia Neto

Collège des habitants

Manuel Da Costa
Edith Bidault
Vincent Charlot
David Melt
Reine Aimée Endalle-Penda (suppléante)
Pascal Fontannaud
Cathy Grey
Germain Tello

Excusés

Nadia El Hadi
Habib Hassouni
Cyril Mateo

Invités

Madame Marconi, maire adjointe Habitat
Vincent Reberioux, cabinet de la maire
Léa Cavillet, stagiaire Université Paris 8

Avec la collaboration de

Françoise Villot, coordinatrice de la
citoyenneté et démocratie de proximité

La séance débute à 20h.

Le compte-rendu de la précédente réunion est adopté.

I/Projets et travaux

Rendez-vous urbains

Quatre rendez-vous urbains se sont déroulés au cours de ce trimestre dans les quartiers des Tilleuls, des Aviateurs, des Navigateurs et à la Sablière. Ils ont permis aux habitants de donner leur avis sur les réussites et les dysfonctionnements de leur quartier (stationnement, espaces extérieurs et propreté-déchets).

Aménagement des terrains rue Maurice Ténine

Les services techniques de la ville sont intervenus en juillet pour agrandir la surface de jeux destinée aux enfants de l'Accueil de loisirs maternel « Les explorateurs » et pour créer



une aire de jeux en gazon synthétique. Les travaux pour le prolongement de la rue Fernand Lamaze débiteront à la fin de l'année.

Bornes escamotables place du Fer-à-Cheval

La ville envisage de mettre des bornes escamotables électriques sur la place du Fer-à-Cheval. Elles permettraient une gestion plus facile de la part des commerçants et d'empêcher le stationnement abusif.

La résidence « jeunes actifs »

Cette résidence sera construite par Valophis et gérée par Résidétapes dans le quartier des Aviateurs. Elle comprendra une centaine de studios, des services en commun et une trentaine de places de parking. Son ouverture est prévue pour 2016. Madame Gamain s'interroge sur la durée d'occupation par les jeunes actifs. Elle sera de deux ans maximum.



Inauguration des nouveaux locaux de la Caisse d'allocations familiales (Caf)

La Caf du Val-de-Marne a inauguré une nouvelle agence à Orly jeudi 23 mai. Elle est située avenue des Martyrs de Chateaubriant, dans les anciens locaux de la Caisse primaire d'assurance maladie (Cpam).

La Cpam envisage de choisir Thiais pour accueillir un pôle multiservices Ameli, alors qu'Orly dispose d'une situation géographique centrale pour les villes d'Ablon, Choisy-le-Roi, Thiais et Villeneuve-le-Roi.

Orly est également bien desservie par les transports en communs. Depuis plusieurs mois, la ville multiplie les actions.

Avec le soutien des maires concernés et les parlementaires du département, elle demande une audience auprès de la Ministre des affaires sociales et de la santé.

Une pétition a été lancée pour exiger l'ouverture d'une agence Ameli à Orly. Pour soutenir cette démarche, vous pouvez télécharger la pétition en ligne sur www.mairie-orly.fr.

Monsieur Charlot souligne la nécessité de faire signer cette pétition pour maintenir un service public de la Sécurité sociale à Orly.

Résidentialisation du quartier des Aviateurs

Ce programme de residentialisation concerne les bâtiments petits Mermoz et Garros. Les travaux ont commencé. Un dialogue est engagé avec les locataires pour réaménager les places de parking.

Résidentialisation des tours

Montgolfier/Saint-Exupéry/Jean-Mermoz

Les travaux sont en cours aux tours Montgolfier et Saint-Exupéry, et commenceront plus tard à la tour Jean Mermoz. La première disposera de 33 places de parking et la deuxième de 56 places. Un parking public sera construit à côté de la tour Montgolfier. Alain Girard informe de l'ouverture prochaine du Franprix fin octobre.



Reconstruction du centre de Protection maternelle et infantile (Pmi) Christophe Colomb

Malika Vera, conseillère municipale, présente le projet de reconstruction du centre de Pmi Christophe Colomb. Il sera implanté au 2-8 square René-Caillé. Il s'agit d'une

reconstruction complète du centre de Pmi, géré par le Conseil général du Val-de-Marne, dans des locaux adaptés et rénovés. Le projet fait partie du plan de rénovation urbaine du quartier des Navigateurs et débutera en 2016. Entre 2014 et 2016, des travaux de voirie seront entrepris. Une nouvelle voie sera créée devant le petit Brazza pour desservir le centre de Pmi. La rue Marco Polo sera rénovée avec une amélioration du stationnement et la rue Amundsen sera reprise avec l'aménagement d'un parvis protégé devant l'école Paul Eluard. D'autre part, le parking en face du groupe scolaire Paul Eluard et le square Charles de Foucault seront rénovés.

Imène Ben Cheikh soulève la question de la scolarisation des enfants de 2/3 ans à Orly. La ville s'est mobilisée avec les parents pour obtenir des places au sein des écoles maternelles Joliot Curie et Romain Rolland.

II/Fêtes et animations

Carnaval des écoles et des accueils de loisirs Joliot-Curie

Les enfants des écoles maternelles, élémentaires et des accueils de loisirs Joliot-Curie défilaient vendredi 26 avril, avec le soutien du Conseil de quartiers Est, du service Politique de la ville et des associations locales. Ce fut un succès.



Inauguration du nouveau terrain de pétanque

Le boulodrome a été inauguré au parc des Saules samedi 11 mai en musique avec Sylvain Sourdeix, et en présence de l'Acbo et du Conseil de quartiers Est.

Festival des arts de la rue

Ce festival a eu lieu mercredi 29 mai dans le quartier des Aviateurs, sous l'impulsion du service Politique de la ville. Les Orlysiens ont pu découvrir le défilé des enfants des accueils de loisirs Marcel Cachin, Paul Eluard, Joliot-Curie ainsi que de nombreux spectacles d'humour, de musique et de danse donnés par des compagnies professionnelles et des associations locales. La journée s'est achevée autour d'un apéritif musical square Hélène Boucher, organisé par le Conseil de quartiers Est.



Festival de l'Oh !

Durant le week-end des 25 et 26 mai, le Festival de l'Oh ! invitait les Orlysiens sur les berges de Seine à Orly. Le public a pu apprécier le spectacle de cirque tzigane des Romanès, la représentation du collège Robert Desnos, l'exposition consacrée à l'histoire des Roms et une conférence sur le nomadisme tzigane avec Alexandre Romanès.



Fête des voisins

Des moments de convivialité ont été partagés entre voisins à la Sablière, aux Aviateurs, aux Navigateurs, dans le Vieil Orly, au clos Marcel Paul, rue Victor Hugo, rue du Verger et à la Pierre-au-Prêtre, du 29 mai au 1^{er} juin. Une fête des voisins a également été organisée, vendredi 21 juin, rue du 11 novembre 1918.

Fêtes de la ville

Comme chaque année, les Fêtes de la ville ont rassemblé de nombreux Orlysiens lors du spectacle des enfants d'Orly au parc Méliès, des déambulations d'échassiers et de danse. Les associations ont présenté leurs activités et ont fait des démonstrations sur la scène du parc Marcel Cachin durant le week-end des 8 et 9 juin.



Fêtes des écoles de quartiers

Elles ont eu lieu :

- samedi 1^{er} juin, à l'école élémentaire Romain Rolland B
- vendredi 14 juin, à l'école maternelle Noyer Grenot
- samedi 15 juin, aux écoles maternelles Jean Moulin et Romain Rolland
- samedi 22 juin, à l'école élémentaire Romain Rolland A
- mardi 25 juin, à l'école élémentaire Marcel Cachin A
- vendredi 28 juin, aux écoles élémentaires de la Cité-Jardins et du Centre
- samedi 29 juin, à l'école élémentaire Jean Moulin



Feu d'artifice du 13 juillet

Les traditionnelles festivités du 13 juillet ont eu lieu au Parc des Saules, avec le bal populaire puis le tir du feu d'artifice, sur les airs des hits de 2012.

Programme de l'été

Le service politique de la ville et les trois Conseils de quartiers ont proposé à 300 Orlysiens et à leur famille des sorties à la mer mercredi 17 juillet, mardi 20 août et jeudi 22 août à Etretat, Trouville et Cabourg. Une séance de cinéma en plein air s'est déroulée jeudi 29 août au Parc Marcel Cachin, avec la projection du film « Intouchables ». Ce fut un succès.

III/Sécurité et prévention

Nuisances de la voie publique

Les bailleurs, Valophis et la ville tentent de trouver ensemble des solutions pour améliorer les conditions d'habitat et le mieux vivre-ensemble.

La ville a exigé l'inscription d'Orly en Zone de sécurité prioritaire (Zsp).

Voitures ventouses

Un meilleur suivi est effectué avec le commissariat de Choisy-le-Roi.

Renforcement des Agents de surveillance de la voie publique (Asvp)

Ils sont désormais au nombre de cinq. Institués dans le cadre des pouvoirs de police administrative et judiciaire de la maire, leurs missions visent à faire respecter les règles, pour mieux vivre-ensemble. Ils constatent les infractions relatives aux zones bleues ou à l'arrêt du stationnement des véhicules, en favorisant une démarche de médiation. Ils patrouillent tous les jours de la semaine, notamment pour assurer la sécurité à l'entrée ou à la sortie des écoles et lors des manifestations.



Vincent Charlot souligne la nécessité de regrouper les efforts de l'Etat, les services de police et la ville afin d'assurer la sécurité sur le territoire.

Expulsions locatives

Jacqueline Marconi, maire adjointe en charge du logement, expose les statistiques des expulsions locatives. Il existe une « Commission de prévention d'impayés » et une « Commission de prévention d'expulsion » qui se tiennent plusieurs fois par an. La première réunit Valophis, les assistantes sociales et la ville. La seconde associe Valophis, le commissariat et la ville.

Un vœu d'urgence pour le droit au logement a été adopté à l'unanimité lors du Conseil municipal du jeudi 23 mai. Il exige notamment « l'arrêt des expulsions des locataires de bonne foi dans le secteur public ».

Monsieur Bourriachi se félicite du vœu Conseil municipal contre les expulsions. Cependant il considère qu'il ne va pas assez loin car ce n'est qu'un vœu qui non seulement n'a aucun effet mais qui peut atténuer un double langage. Permettre une expulsion en ayant voté un vœu en conseil municipal est un non sens. Pour qu'Orly redevienne la ville solidaire qu'elle fut de par le passé des actes s'imposent. Le logement est un droit inscrit dans la déclaration universelle des droits de l'homme. Toute personne de progrès se doit de lutter par tous les moyens contre les expulsions de locataires ayant rencontrés des difficultés.

Madame Grey signale qu'il y a de nombreuses charges impayées dans sa résidence, ce qui pose à la copropriété d'énormes difficultés de gestion.

IV/Projets et travaux



Inauguration de l'Accueil de loisirs élémentaire Adrienne Bolland

Elle déroulera samedi 21 septembre, à 10h, suivie des Portes ouvertes à 11h. Le rendez-vous est au 22, rue Jean Mermoz.

Inauguration de la salle de l'Orangerie

Elle a eu lieu samedi 29 juin. La salle de l'Orangerie a été rénovée dans le respect des normes en faveur des Personnes à mobilité réduite (Pmr).



Rencontres d'Orly 2013

Dans le cadre des Rencontres d'Orly 2012, plusieurs ateliers de réflexion se sont déroulés avec les Orlysiens depuis le mois de février. Ils ont permis de travailler à l'élaboration d'un document sur le thème de la civilité. Les prochaines Rencontres d'Orly 2013 auront lieu du mardi 1^{er} octobre au samedi 23 novembre. Elles permettent un moment de rencontre avec les Orlysiens pour recueillir leurs avis sur la ville.

Cinq temps d'échanges seront organisés dans vos quartiers durant le mois d'octobre :

- Mardi 1^{er} octobre au gymnase Marcel Cachin, de 19h à 21h
- Jeudi 3 octobre à l'espace associatif du Centre culturel, de 19h à 21h
- Mardi 8 octobre au restaurant Pablo Neruda, de 19h à 21h
- Jeudi 10 octobre au gymnase Romain Rolland, de 19h à 21h
- Mardi 15 octobre à la salle de l'Orangerie, de 19h à 21h

Les Orlysiens seront contactés par téléphone à partir du lundi 16 septembre jusqu'au vendredi 11 octobre. Une journée de restitution pour tous les Orlysiens se déroulera samedi 23 novembre dans les salons de la mairie à partir de 10h.

Le Plan local de l'habitat (Plh)

Jacqueline Marconi, maire adjointe à l'Habitat, informe que les communes de plus de 20 000 habitants ont l'obligation d'élaborer un Plan local de l'habitat (Plh). Ce document de diagnostic et de programmation fixe un certain nombre d'objectifs parmi lesquels diversifier l'offre de logements, accueillir de nouveaux habitants et favoriser la mixité sociale. Le Plh est actuellement au stade de projet et doit être, avant son application, validé par l'Etat.



Le Grand Orly

Le Grand Orly réunit 16 communes et communautés d'agglomération du Val-de-Marne et de l'Essonne, dont la ville d'Orly. Il constitue le 2^{ème} pôle économique francilien, avec 13 000 entreprises et 140 000 emplois. Les 200 acteurs du Grand Orly se sont réunis mercredi 22 mai dans les salons de la mairie, pour un colloque sur « le Grand Orly, Territoire d'Intérêt Métropolitain (Tim) ».

Simulation de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Teom)

La ville a décidé de ne pas augmenter le taux des impôts locaux : taxe d'habitation et taxe foncière. Toutefois, pour compenser les sommes qu'elle verse dans le cadre du dispositif gouvernemental de répartition des richesses entre les différentes villes (péréquation), le Conseil municipal a choisi d'appliquer la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Teom), seule taxe à ne pas rentrer dans le cadre de la péréquation. Orly était une des deux dernières villes du Val-de-Marne à ne pas avoir mis en place la Teom.

Une information est parue dans le journal Orly ma ville de mai 2013 (p.6-7).

Madame Ménard demande si les bailleurs prennent en compte la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Teom). Monsieur Girard répond qu'ils y sont obligés et qu'ils la répercutent sur les charges des locataires dépendant de bailleurs publics ou privés.

V/Tour de table des membres du Conseil

Madame Souben souhaiterait savoir si les locataires doivent payer une taxe sur le parking de l'allée Santos-Dumont. Elle s'interroge sur les causes d'existence d'une taxe sur les parkings situés en surface. Alain Girard lui répond que cette taxe relève du domaine de la loi, elle est exigée par les services de l'Etat.

La séance se termine vers 23h.